

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 13 juin 2025

COMMUNE DE PONCHON

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Robert JOYOT **Maire**,

Bruno CAFFIER, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoint**s

Francine FAUQUEMBERGUE, Jocelyne BORDIER, J P JOYOT, Myriam LEDOUX ; Olivier WAUTERS, **Conseillers**

Absents : , Colette JOLLIVETpouvoir à Robert JOYOT

Michel VASSEURpouvoir à Bruno CAFFIER

Nancy SUZÉ, Laurence LACHAPELLE

Secrétaire de séance : Francine FAUQUEMBERGUE.

Assistait également à la séance : Mme CORNET

Observations sur le compte rendu de la séance du 09/04/2025 : Néant



1. Demande de subvention auprès de la Thelloise.

Pour la fréquentation de la piscine de Bresles par les enfants de Ponchon.

Saison 2024-2025 : 40 séances, 2 800 €

Accord unanime du Conseil pour demander la subvention.

2. Désignation d'un délégué à la sécurité.

Il s'agit de pouvoir visionner les caméras de l'école et de la Mairie.

B CAFFIER est désigné.

4 personnes sont enregistrées par la Préfecture.

- R. JOYOT
- B. CAFFIER
- Mme FEUILLET
- Mme CORNET

3. Classement en route Communautaire de la route de Framicourt à Houssoye.

M Desliens, président de la Thelloise a émis cette possibilité.

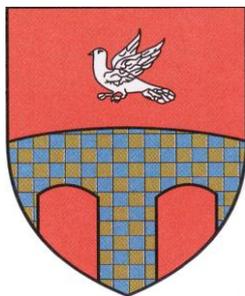
- La remise en état du fond de forme serait à la charge de la commune
- La Thelloise étalerait le tapis de roulement
- La Thelloise prendrait en charge l'entretien ultérieur

Accord unanime du Conseil Municipal pour poursuivre dans cette voie.

(Laurent DUSAUTOIR, présent dans le public rappelle la nécessité du bornage : nous avons déjà un plan de bornage. A l'occasion des travaux, il faudra procéder à un piquetage)

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : contact@ponchon.fr - Site internet : <http://ponchon.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

4. Parking du Bouloir.

La proposition qui est faite par M. GUILLEMET, prévoit en fait une route de 7 m de largeur environ, qui sera la première étape en vue de la réalisation d'un parking. Montant du devis : 61 000 € TTC

Les objections ou observations suivantes sont émises :

- Défaut d'un autre devis
- Variations par rapport à ce qui avait été décidé par la commission des travaux
- Travaux incomplets
-

R. JOYOT note ces observations qu'il comprend fort bien. Cependant, il transmet en l'état la proposition ci-dessus, et la soumet au vote du Conseil.

- **Votent pour** : R. JOYOT, B. CAFFIER, C. JOLLIVET, JP. JOYOT, M. VASSEUR
- **Votent contre** : G. DELABY, F. FAUQUEMBERGUE, My LEDOUX, O. WAUTERS
- **S'abstiennent** : D. ROLLAND, J. BORDIER

Par 5 voix contre 4, et 2 abstentions, la proposition est adoptée.

5. Décision budgétaire modificative.

Il s'agit d'extraire 45 000 € du compte dépenses imprévus et de les affecter ainsi.

- Coupes d'arbres 5 000 €
- Parking du Bouloir 20 000 €
- Achats de terrain 20 000 €
45 000 €

Accord unanime du Conseil

6. Désignation d'un délégué au programme de prévention des déchets (Thelloise).

G DELABY est volontaire

7. Désignation des délégués de la CLECT (Thelloise).

Sont volontaires :

- Titulaire : G DELABY
- Suppléante : F. FAUQUEMBERGUE

QUESTIONS DIVERSES

- Route de Blainville à Tillard. Maintien ou non du sens unique. La question va évoluer en fonction de l'aménagement de la route de Framicourt à Tillard. On incitera les riverains à élaguer leurs clôtures.
- L. DUSAUTOIR, présent dans le public, alerte sur l'artificialisation des terrains du Larris et du Bouloir.
- L. DUSAUTOIR, déplore le défaut d'élagage
- JC GIRET, présent dans le public, cite l'état de la Haie du chemin Mullot. Il suggère le recours à des prestataires extérieurs.

Date présumée du prochain Conseil : vendredi 18 juillet, à 19 heures.